



Association pour le Développement et l'Application de la Posturologie

20, rue du rendez-vous 75012 Paris

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 15 juin 2016

L'assemblée générale ordinaire de l'ADAP convoquée régulièrement par voie postale s'est réunie le mercredi 15 juin 2016, au siège de l'association, 20 rue du Rendez-vous, 75012 Paris.

Étaient présents: P.M Gagey, S. Legendre-Batier, Ph. Villeneuve, S. Helbert, M. Habif, F. Zamfiresco ; étaient représentés: O. Bourdeaux, E. Matheron, S. Villeneuve ; étaient absents non représentés: D. Archer, P. Bourgeois, G.Vallier, J. Bohar, L. Bonnier, A. Faugouin, N. Floirat, S. Lambert, M. Janin, L. Jais, M. Lévy, R. Lalauze-Pol, A. Scheibel. Après signature de la feuille de présence et vérification des pouvoirs, l'Assemblée a abordé l'ordre du jour.

Approbation des comptes :

L'Assemblée vote à l'unanimité le quitus au trésorier pour les comptes de l'exercice 2015. Le solde des comptes est créditeur de 1.287,71 euros

La cotisation est maintenue à 10,00 euro par an, pour satisfaire à l'obligation légale.

Le point sur les « Mélanges Weber »

Alain Scheibel et Françoise Zamfiresco ont transmis à Masson un premier paquet de textes. Apparemment Masson, toujours décidé à publier, semble satisfait de ces livraisons. Une rencontre entre les rédacteurs et l'éditeur est prévue à la rentrée.

Normes de stabilométrie clinique

Au congrès ISPGR de Séville, le comité international de standardisation a décidé de ne rien décider devant le nombre important de décisions arbitraires qu'il eut fallu prendre. L'ADAP a donc décidé de publier les normes latines de stabilométrie clinique, sous le nom de Normes 13, après avoir convenu de définir ainsi la stabilométrie clinique: «La stabilométrie observe et mesure comment un homme arrive à se stabiliser dans des conditions arbitraires qui lui sont imposées.»

De fait dans l'année ont été votés et publiés Les spécifications de la plateforme normalisée, les conditions d'enregistrement normalisées. C'est la revue brésilienne, Manual therapy, posturology and reeducation journal, qui publie ces textes.

Plusieurs équipes se sont proposées pour recueillir des données dans les nouvelles conditions. Une aurait déjà commencé. Nous ne comptons pas pouvoir étudier les valeurs de référence avant la fin de l'année 2016, au plus tôt.

Réunions parisiennes de Posturologie

La formule classique de ces réunions, un seul orateur par soirée, étant bien acceptée, le nombre des propositions d'orateurs possibles étant important cette année [Ph. Villeneuve, S. Legendre-Batier, S. Helbert, A. Foisy (?), P. Fluteau (?)] on décide de prévoir une réunion tous les deux mois. La prochaine aurait lieu, en principe, le 12 Octobre 2016, elle serait animée par Philippe.

Syndrome Fémoro-patellaire

La tentative de travail sur le syndrome fémoro-patellaire avec le service d'orthopédie du K-B a montré qu'il n'était pas possible de faire une étude en double-aveugle avec des praticiens libéraux. L'ADAP continue cependant à penser qu'une telle étude est souhaitable car nous avons l'évidence (à vérifier !...) que les techniques que nous utilisons sont spécialement efficaces. Il est pensable de présenter un protocole de recherche à un service hospitalier qui accepte de faire ce travail sur place. Des laboratoires de recherche devraient pouvoir être intéressés par cette idée de préparer un protocole et de le soumettre à un service pour le réaliser ensemble. C'est une piste à garder en mémoire pour la proposer aux laboratoires que nous fréquentons.

Site de l'ADAP

Helbert a étudié une demande qui nous était parvenue d'abandonner notre nom de domaine. Il semble qu'il s'agisse d'une tentative d'escroquerie. Ce nom est bien enregistré et donc protégé.

Problème de vocabulaire

Philippe nous rapporte que récemment, au cours d'un congrès à Montréal sur la mécanique du pied, il a constaté que les auteurs nord-américains qui prenaient la parole utilisaient de manière confuse les épithètes de « mécanique » et de « bio-mécanique » pour qualifier les stimulations plantaires qu'ils utilisent. Il en profite pour rappeler que les « latins » distinguent clairement ces deux types de stimulation sur la base de la saturation des capteurs sensitivo-sensoriels: Les stimulations fines, souvent qualifiées de « posturales », qui ne saturent pas ces capteurs, sont dites « biomécaniques », à l'inverse celles qui saturent ces capteurs sont dites « mécaniques ».

Élection du vice-président

Le poste de vice-président est arrivé en fin de mandat. Éric Matheron n'est pas candidat à sa succession car son emploi du temps est trop saturé. Personne ne se désigne parmi les présents, mais Philippe, suivi par l'ensemble des participants, propose de chercher une personnalité qui représente une autre entrée que le pied. Françoise Zamfiresco décline, Michel Habif accepte. L'ensemble des participants entérine cette proposition. L'article six des statuts de l'ADAP stipulant que « sont considérés comme membres actifs ceux qui auront versé une cotisation annuelle. », le nombre des votants dépasse le quorum requis pour la validité de cette élection. Michel Habif est donc élu vice-président de l'ADAP à l'unanimité.

Convocation

Les statuts ne prévoient pas qui doit être convoqué aux Assemblées Générales. Cette carence entraîne un doute sur l'utilité, la nécessité, de convoquer tous les ans, toutes les personnes qui ont été membres actifs de l'ADAP, même une seule année.

Le président
Pierre-Marie Gagey



La secrétaire
Sylvie Legendre-Batier



Secrétariat 240, rue Saint-Jacques, 75005 Paris tél. 01 43 29 54 48 e.mail: pmgagey@club-internet.fr

[URL : http://ada-posturologie.fr](http://ada-posturologie.fr)

Bureau : P.M. Gagey, *Président*; E. Matheron, *Vice-Président*; S. Legendre, *Secrétaire*; Ph. Villeneuve, *Trésorier*; S. Helbert, *Webmaster*
R.I.B. : 30002-638 Compte : 5371 V ; Clé: 43 ; Compte : A.D.A.Posturologie LCL 73 Bd St Michel 75005 Paris
SIRET N° 338 627 813 00011

